

Burundi : grève à durée indéterminée chez les magistrats

@rib News, 19/10/2011 â€“ Source XinhuaLes magistrats du Burundi ont entamé mercredi un mouvement de grève à durée indéterminée pour revendiquer entre autres l'application de leur statut, a déclaré Jean-Claude Kabera, président de leur syndicat, le SYMABU. Seul le service minimum est assuré et ce, sur tout le territoire du Burundi. « Nos revendications tournent autour de l'application du statut des magistrats qui est vieux de 11 ans. Il y a aussi la prime de rendement qui a été illégalement supprimée par la direction de l'organisation judiciaire depuis janvier 2007, sa régularisation et sa prise d'effet », a indiqué M. Kabera.

« En troisième lieu, il y a la question de déblocage de la carrière qui a été consacrée par le décret intervenu en date du 23 avril 2006 qui empêche les magistrats d'avancer en grades et qui consacre une injustice entre les magistrats ayant le même grade et la même formation mais qui ne pratiquent pas dans la même juridiction », a-t-il affirmé. À l'occasion de ces trois grandes revendications, il a parlé de la question de tout le salaire du mois de septembre 2011 que les magistrats n'ont pas perçu.